

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU C C A S**

République Française

**SEANCE DU 19 OCTOBRE DEUX MIL VINGT TROIS**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Membre du CCAS :	9
En exercice :	9
Présents :	7
Qui ont pris part à la délibération :	7

**Date de la Convocation :** 12 octobre 2023

**Date d'affichage :** 12 octobre 2023

**L'an deux mil vingt-trois et le 19 octobre à 09h00 heures, le Centre Communal d'Action sociale de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne ROSTAN, Maire.**

**Présents :** Mmes DUFALLY Elisabeth, BRECHENADE Chantal, PRADES Mireille, SERINET Michèle et Mrs MARCHÈSE Patrice, ORSINI Joseph

**Absents excusés :** Mmes DUCOUTIOUX Brigitte et TATARA Catherine,

**Secrétaire de séance :** Mme DUFALLY Elisabeth,

**Objet de la délibération : N°04/2023**

**REPAS DES AÎNÉS/COLIS DE NOËL**

Le CCAS envisage d'offrir, comme en début d'année, le repas/déjeuner en extérieur. Quatre propositions de restaurant sont retenues. Mesdames Dufailly et Brechenade se chargent de négocier auprès des restaurateurs les conditions d'accueil et tarifaire.

La livraison de colis de Noël, pour toutes les personnes qui ne participeront pas au repas, est maintenue.

L'invitation sera envoyée en conséquence avec un retour d'inscription obligatoire.

Le repas des personnes accompagnantes (non concernées par l'âge requis) ne sera pas pris en charge par le CCAS

**Les membres du conseil d'administration délibèrent et à l'unanimité des membres présents acceptent cette proposition.**

Mesdames Dufailly et Brechenade se chargent de négocier auprès des restaurateurs les conditions d'accueil et tarifaire.



MITAINVILLE, le 30 octobre 2023.

La Présidente,  
Corinne ROSTAN.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 30 octobre 2023 et notification du 30 octobre 2023.